



Meeting équestre international Le Chalet-à-Gobet



5 et 6 septembre 2015

Avant-programme Concours de voltige



1. Informations générales

1.1. N° de manifestation : 2015.xxxx

1.2. Dénomination du concours

Catégorie	Voir page 5
Dates	5 et 6 septembre 2015
Lieu	Manège du Chalet-à-Gobet
Site Internet	www.equissima.ch

1.3. Organisateur

Société :	Club Equestre de Lausanne (CEdL)
Adresse :	Case postale 6 CH – 1000 Lausanne 26
Téléphone :	+ 41 21 784 10 57 (dés le 15.08.2013)
Téléfax :	+ 41 21 784 37 07
Email :	info@equissima.ch
Site Internet :	www.equissima.ch

1.4. Comité d'organisation

Président:	Marc-Henri Clavel
Portable :	+ 41 79 345 92 93
Email :	marc-henri.clavel@equissma.ch

Secrétaire Sport :	Anja Di Natale
Portable :	+ 41 79 713 66 36
Email :	anja.dinatale@equissima.ch

Responsable du concours :	Edith Degiorgi
Téléphone :	+ 41 32 756 90 09
Téléfax :	-
Portable :	+ 41 79 392 32 14
Email :	edith.degiorgi@doncamillo.ch

1.5. Accès

Consultez <http://www.equissima.ch/ou.php>

2. Conditions générales

Le concours est organisé selon :

- le Règlement Général (RG) de la Fédération Suisse des Sports Equestres, état au 01.01.2013,
- le Règlement de Voltige (RV) de la Fédération Suisse des Sports Equestres, état au 01.01.2013,
- le Règlement Vétérinaire (RVet) de la Fédération Suisse des Sports Equestres, état au 20.01.2013.

3. Officiels

Jury

Président :	Tanja Straub
Téléphone :	+41 32 396 29 21
Email :	patrick.tanja@bluewin.ch



Membres :

Rosmarie Bosshard
Wolfgang Renz (GER)
Alessia Vannini
Ursula Zosso

Vétérinaire :

Portable :
Email :

Dr. Charles F. Trolliet
+41 79 205 32 91
charles.trolliet@equissima.ch

4. Conditions techniques

Site :
Site de compétition :
Sites d'entraînement
Ecuries

Le concours aura lieu à l'intérieur
25 x 50 m, hauteur 8 m, sable
24 x 62 m, hauteur 10 m, sable
Boxes de 3m x 3m

5. Qualifications

Selon le Règlement de l'Association Suisse de Voltige (ASV), état au 1.01.2015.

http://www.fnch.ch/component/option,com_docman/Itemid,54/task,doc_download/gid,1779/lang,fr/

6. Facilités

6.1. Logements

Les athlètes et les grooms sont responsables de leur logement à leurs propres frais. Des chambres peuvent être réservées à :

Hôtel Union (situé à 5 minutes du site de compétition)

Chemin des Croisettes 2

CH – 1066 Epalinges

Tél. + 41 21 654 41 00

Fax : + 41 21 653 77 17

Email : info@hotel-union.ch

Les camions et caravanes peuvent être stationnés, sans frais, à proximité des écuries.

6.2. Ecuries

Des boxes aux normes FEI de 3m. x 3 m. sous tente seront à disposition. La litière de paille est mise à disposition. Les concurrents désirant une litière en copeaux doivent l'annoncer lors de l'inscription.

Prix par boxe : CHF 130.—

Arrivée des chevaux

- samedi 5 septembre de 08.00 à 21.00



7. Inscription

Finance d'inscription :

Groupe : CHF 90.—
Voltigeur individuel : CHF 35.—
Pas-de-deux : CHF 70.—

Inscription :

<https://ons.fnch.ch>

Délai d'inscription :

10.08.2015

s.v.p. indiquez l'ordre de starte dans les groupes et le no° de bras et l'ordre de starte des individuels à Edith Degiorgi par mail.

Annulations :

Edith Degiorgi
Montmirail 3
CH - 2075 Thielle
Téléphone : + 41 32 756 90 09
Portable : + 41 79 392 32 14
Email : edith.degiorgi@doncamillo.ch

8. Directives vétérinaires

8.1. Vétérinaire traitant

Equipe vétérinaire d'equissima® Lausanne placée sous la direction du Dr Charles Trolliet.

9. Divers

9.1. Cérémonie de remise des prix

La cérémonie des prix aura lieu selon l'horaire dans le programme.

9.2. Responsabilité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, maladie, dégâts matériels, vols, etc. pour les concurrents, leurs aides et les chevaux, ainsi qu'envers de tierce personne.

9.3. Camions et caravanes

Les camions et caravanes sont stationnées à proximité des écuries. Une alimentation électrique est mise à disposition. Les rallonges électriques jusqu'au tableau de raccordement sont de la responsabilité des participants.



10. Concours de voltige

Prix

- 10.1. Horaire provisoire** (sous réserve de modifications)
Samedi 5.09.2015
Dimanche 6.09.2015

- 10.2. Prix**
Prix en nature
Une plaque d'écurie à chaque cheval partant
Flot et souvenir à chaque participant.

10.3. Compétition

Samedi	05.09.2015	
Epreuve 1	Catégorie S-Individuel	
Epreuve 2	Catégorie SJ-Individuel	
Epreuve 3	Catégorie LJ-Individuel	
Epreuve 4	Catégorie ST-Individuel	
Epreuve 5	Catégorie BJ-Groupes	
Epreuve 6	Catégorie B-Groupes	
Dimanche	06.09.2015	
Epreuve 7	Catégorie Pas de Deux	
Epreuve 8	Catégorie L	
Epreuve 9	Catégorie MJ-Groupes	
Epreuve 10	Catégorie SJ-Groupes	
Epreuve 11	Catégorie M-Groupes	
Epreuve 12	Catégorie S-Groupes	

Les épreuves sont soumises au Règlement de l'Association Suisse de Voltige (ASV). En cas de participation insuffisante, les épreuves 9+10 peuvent être fusionnée voire annulée.

Approuvé le : xx.xx.2015

Tanja Straub
Présidente du Jury

Enregistré FSSE : 2015.xxxx

Edith Degiorgi
Responsable du concours